

**ORDRE DU JOUR**

1. Communication de l'arrêté approuvant les élections communales du 14 octobre 2018.
2. Nomination du Bourgmestre.- Communication.
3. Vérification complémentaire des pouvoirs, prestation de serment et installation des conseillers communaux.
4. Fixation de l'ordre de préséance des membres du Conseil.
5. Election et prestation de serment des échevins.
6. Election du Président du Conseil et de son suppléant.
7. Classification des communes sur base des chiffres de la population au 31 décembre 2017.- Prise d'acte.
8. Communication concernant l'élection des membres du Conseil de Police.
9. Communication concernant l'élection des membres du Conseil du Centre Public d'Action sociale.

Uccle, le 22 novembre 2018.

Par ordonnance :  
La Secrétaire communale,

  
Laurence VAINSEL.

Le Collège,  
  
Carine GOL-LESCOT  
Bourgmestre f.f.